

**DELIBERATION (2025-7)  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Affectation excédent Compte financier Unique 2024 budget principal**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à vingt heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

Date de convocation : 13 mars 2025

**Présents** : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Patrick JULLIEN, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

**Représentés** : Mme M. Gisèle TESTARD (pouvoir à Marie-Aimée GUILMAN), Pierre DUPECHER (pouvoir à Thierry CHALENDARD).

**Absents excusés** : MM. Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien SIRIEIX.

Monsieur le Maire indique les résultats issus du compte administratif pour l'exercice 2024 :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : 158 733,33 €
- un déficit sur investissement cumulé de : - 124 334,40 €
- un solde de restes à réaliser négatif de : 4 045,00 €

Monsieur le Président propose :

- qu'une somme de **30 353,93 €** soit versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2025.
- qu'une somme de **124 334,40 €** soit inscrite au compte **001** en dépenses de la section d'investissement au Budget Primitif 2025.
- qu'un montant de **128 379,40 €** soit inscrit au compte 1068 en recettes de la section d'investissement du Budget Primitif 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité donnent leur accord pour que l'affectation du résultat au budget primitif 2025 soit opérée comme suit :

- une somme de **30 354,00 €** versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement,
- un montant de **124 335,00 €** inscrit au compte **001** en dépenses de la section d'investissement,
- un montant de **128 380,00 €** inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 18 mars 2025,

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 18 mars 2025,

Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire de séance, Sébastien SIRIEIX